

**DELIBERATION**  
**DIA vente BLANCHET/PAREDES SANTOS**

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de convocation<br>22 septembre 2026 | L'an deux mil VINGT SIX, le 26 septembre                                                                                                                                                                                       |
| Date d'affichage<br>28 septembre 2026    | Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de                                                                                                                     |
| Nombre de conseillers :                  | M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire.                                                                                                                                                                                                   |
| - en exercice : 11                       | Etaient présents:                                                                                                                                                                                                              |
| - présents : 09                          | MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc.. ALLANIC Christian. DESTREHEM Hadrien. LEMOINE Michel. LE SCOARNEC Goustan BLANCHET Julien. MMES. MOISDON Emilie CHERON Béatrice. MALAMITSAS Véronique. MME BLANCHET Véronique. MME LE PALMEC Valérie |
| - votants : 11                           | Absents : , M. LE SCOARNEC Goustan pouvoir à MME MOISDON Emilie Mme MALAMITSAS Véronique pouvoir à M. BLANCHET Julien                                                                                                          |
|                                          | Formant la majorité des membres en exercice                                                                                                                                                                                    |
|                                          | A été élue secrétaire : M. CHIFFOLEAU Jean Luc                                                                                                                                                                                 |

Conformément aux dispositions de l'article L. 213-2 du code de l'urbanisme relatif au droit de préemption urbain et suite à une vente entre M. Blanchet Hervé et M et Mme Paredes Santos Jésus et Aurore, une déclaration d'intention d'aliéner a été adressé à la Mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à son droit de préemption.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la renonciation à ce droit de préemption urbain (D.P.U) et nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Hoedic le 26 septembre 2026

Pour copie conforme à Hoedic le 28 septembre 2026

